

Commune de Leschaux 74320 LESCHAUX	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20/04/2026	D20042026_15										
<p>Le Conseil Municipal de la commune de LESCHAUX dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. DAGAND Bernard, Maire.</p> <p>Date de convocation du Conseil Municipal : 02/04/2026</p> <p><u>Présents</u> : Bernard DAGAND, Alain BOLLARD, Aurélie CHOSSON, Joël VISINTIN, Bertrand QUESNEL, Stéphanie MAIRE, Norette SANDOMINGO, Mallory CAPORALE, Cyril BERGERET, Florence GELLAERTS</p> <p><u>Absents</u> :</p> <p><u>Pouvoirs</u> : César NAUMANN – pouvoir à Mallory CAPORALE</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Aurélie CHOSSON</p>		<table border="1"> <tr> <td>Conseillers en exercice</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Votants Pouvoirs</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de le Haute-Savoie le 22/04/2026</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Publié ou notifié le 22/04/2026</td> </tr> </table>	Conseillers en exercice	11	Présents	10	Votants Pouvoirs	1	Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de le Haute-Savoie le 22/04/2026		Publié ou notifié le 22/04/2026	
Conseillers en exercice	11											
Présents	10											
Votants Pouvoirs	1											
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de le Haute-Savoie le 22/04/2026												
Publié ou notifié le 22/04/2026												

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION VAL'S POUR LA GESTION DE LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE ET CONVENTION DE PROJET TRIPARTITE AVEC SAVOIE ET HAUTE-SAVOIE BIBLIO

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de renouveler la convention liant la commune à l'association Val's pour la gestion de la bibliothèque communale suite à l'évolution du mode de gestion de Savoie et Haute-Savoie Biblio. Cette convention constitue également un préalable à la signature de la convention de projet entre la commune, l'association Val's et Savoie et Haute-Savoie Biblio. Cette convention, valable pour une durée de trois ans, permettra à la Val's de déposer des demandes d'aides financières pour les projets envisagés et notamment celui du réaménagement de la bibliothèque.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré le conseil municipal :

- **Approuve** la convention entre la commune et l'association Val's pour la gestion de la bibliothèque communale et **autorise** le Maire à la signer,
- **Autorise** le/la Président(e) de l'association Val's à signer la convention de projet avec Savoie et Haute-Savoie Biblio ainsi que tous les documents qui en découlent,
- **Autorise** le/la Président(e) de l'association Val's à effectuer les demandes de subvention et signer tous les documents afférents à ces demandes dans le cadre du projet d'aménagement de la bibliothèque et des projets à venir.

Voix Pour : 11
Voix Contre : 0
Voix Abstention : 0

LE SECRETAIRE
Aurélie CHOSSON



LE MAIRE,
Bernard DAGAND

